

POLITIQUE D'ASSISTANCE DESTINEE A LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Le ministère des Affaires étrangères du Japon

Décembre 2012

1. Importance de l'aide

Depuis son indépendance en 1960, le Cameroun, situé dans la région de l'Afrique Centrale où sont observés des conflits sporadiques, a connu une certaine stabilité politique. Exportateur de pétrole, de gaz naturel, de bois à l'état brut ou transformé, de cacao et de coton, ce pays, riche en ressources naturelles, possède également du minerai de fer, de la bauxite et du cobalt.

Cependant, ces dernières années, la croissance économique est en pleine stagnation. Le pays n'est pas en situation de prendre des mesures efficaces pour lutter contre la pauvreté et, bien que recelant un potentiel de développement important, les citoyens se trouvent dans une situation de pauvreté. Pourtant, un développement socio-économique stable du Cameroun est indispensable afin de permettre au secteur privé de pouvoir développer le potentiel actuel des ressources naturelles et de maintenir la stabilité dans la région d'Afrique Centrale. C'est dans ce sens que le Japon s'est engagé à apporter un appui aux efforts du Cameroun pour le développement, se basant sur le «Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)» adopté en 2009 par le Cameroun.

2. Principe de base de l'aide (grands objectifs) : Aide à la croissance économique et à l'élargissement de l'emploi pour un développement socio-économique stable

Afin de soutenir les efforts du Cameroun destinés à assurer la croissance économique et l'élargissement de l'emploi tel qu'énoncés dans le «Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)», le Japon déploie ses aides en mettant l'accent sur le développement des ressources humaines au moyen de l'éducation, sur le développement économique par l'encouragement des PME, ainsi que sur l'agriculture et le développement rural.

3. Domaines essentiels (objectifs intermédiaires)

(1) Développement des ressources humaines par l'éducation

Face à l'augmentation rapide du nombre des élèves due à l'instauration du système de gratuité dans le primaire en 2000, la construction des infrastructures

s'avère insuffisante, ce qui fait que l'aménagement d'un milieu approprié pour l'apprentissage est devenu l'un des objectifs majeurs. Afin de remédier à cette situation et dans le cadre du DSCE mentionné ci-dessus, le gouvernement du Cameroun a fixé comme but principal la diffusion, dans tout le pays, d'un programme d'éducation de base accessible à tous et a élaboré le «plan d'action de la stratégie sectorielle de l'éducation 2009-2013» afin d'oeuvrer pour l'amélioration de la qualité de l'éducation par une réforme du milieu de l'apprentissage.

Compte tenu de cette situation, le Japon apporte sa contribution au renforcement de la compétence des enseignants et à l'amélioration de l'enseignement en organisant des stages. Il apporte également son soutien en envoyant des bénévoles pour que le gouvernement camerounais puisse introduire le système de l'éducation préscolaire, ainsi que les enseignements esthétique et sanitaire dans les écoles primaires.

En outre, un soutien dans les domaines tels que l'éducation secondaire, l'enseignement technique et celui des disciplines scientifiques est en étude.

(2) Développement économique par l'encouragement des PME.

Dans le cadre du DSCE, le gouvernement du Cameroun souligne l'importance de l'aménagement des infrastructures et de l'instauration d'un cadre favorable aux investissements pour renforcer la participation du secteur privé. Le Japon a donné en 2009 un soutien à la planification du plan directeur pour la promotion du développement des PME dont les fruits se reflètent dans le DSCE. Le Japon continue de déployer des assistances sur la politique de promotion de développement des PME et d'organiser des stages en la matière, tout en soutenant le développement des capacités des intéressés dans l'administration ainsi que dans le secteur privé.

(3) Agriculture et développement rural

L'agriculture est la principale activité du Cameroun, pourtant le pays continue d'importer du riz, ce qui souligne, du point de vue de l'autosuffisance alimentaire, la nécessité de la promotion de la production du riz. A cet effet, un soutien actif est apporté pour encourager la culture du riz, notamment celle du NERICA et le transfert de technologie dans le domaine de la riziculture pour l'objectif d'augmenter le taux d'autosuffisance en riz et de créer les bases dans la culture du riz pour sa diffusion jusque dans les pays voisins.

4. Points à tenir en compte

(1) Synergie avec les pays voisins

Parmi les pays africains, le Cameroun possède un potentiel très important de réserve d'eau sous son sol, et il est attendu que celle-ci contribue à la couverture énergétique de l'Afrique centrale. De plus, le pays fonctionne comme centre névralgique pour des pays enclavés tels que le Tchad et la Centrafrique. Ainsi, l'aménagement des principaux axes routiers internationaux est important du point de vue de la promotion des échanges interrégionaux. Concernant l'aménagement des infrastructures économiques à commencer par le réseau électrique ou les principaux axes routiers internationaux, le Japon envisage une collaboration après étude, au cas par cas.

(2) Protection de l'environnement

La forêt dans la région du Bassin du Congo est la deuxième plus grande forêt tropicale au monde après celle de l'Amazonie. Sur le plan des mesures contre le changement climatique, sa préservation est considérée comme primordiale au niveau international. Il est à noter que le bureau de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), organisme international chargé de la conservation des ressources forestières de ce bassin siège au Cameroun. Il est envisageable d'apporter un soutien qui puisse contribuer à la gestion et à la conservation durables des ressources forestières du Cameroun, avec une vision plus vaste sur le bassin du Congo, et ceci passe par l'envoi des experts au bureau de la COMIFAC.

(Fin)

En annexe : Plan de déroulement